

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

et des Décisions du Maire

Séance du Jeudi 17 Mai 2018.

L'An deux mille dix-huit, le jeudi 17 mai, à 19 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au Centre Culturel Sidney BECHET, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents :

23

P. RIO - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - P. TROADEC - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMINETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - C. RENKLICAY - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER - K. OUKBI.

Absents excusés représentés :

8

D. ATIG représenté par Y. LE BRIAND - A. QAROUACH représenté par Y. BOUKANTAR - Y. ITOUA représentée par F. OGBI - G. BAGAVANE représenté par C. TAWAB KEBAY - C. MABANZA représentée par M. AUBRY - T. DIAWARA représentée par S. LAATIRISS - L. HERGAUX représentée par P. RIO - A. LAMOTHE représentée par K. OUKBI.

Absent Excusé :

1

C. M' PIANA.

Absents :

3

S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS.

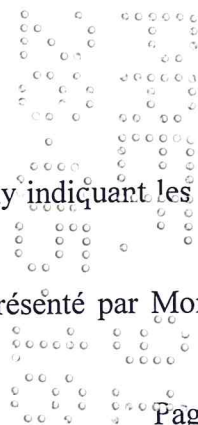
Délibération N° DEL - 2018 - 0053 : « Compte de gestion 2017 - Budget annexe Petite Enfance ».

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le compte de gestion présenté par Madame la Trésorière de Grigny indiquant les résultats de l'exercice 2017,

Vu le compte administratif 2017 - Budget annexe Petite Enfance présenté par Monsieur le Maire,



Vu l'avis de la Commission des services Ressources du 14 mai 2018,

Délibère, et,

Approuve le compte de gestion 2017 - Budget annexe Petite Enfance dont les résultats s'établissent comme suit :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES	2 031,49 €	3 733 525,92 €	3 735 557,41 €
DEPENSES	9 039,08 €	3 307 860,01 €	3 316 899,09 €
RESULTATS DE L'EXERCICE	- 7 007,59 €	425 665,91 €	418 658,32 €
REPORT A NOUVEAU N-1	- 5 881,90 €	- 98 803,90 €	- 104 685,80 €
RESULTATS DE CLOTURE 2017	- 12 889,49 €	326 862,01 €	313 972,52 €

Déclare que ce compte de gestion n'appelle ni observation ni réserve,

Dit que ce compte de gestion est conforme au compte administratif 2017 - Budget annexe Petite Enfance.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

Vote : Pour : 27
 Contre : 2 (K. OUKBI - A. LAMOTHE)
 Abstention : 2 (S. GAUBIER - S. GIBERT)

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le : 28 MAI 2018

Transmis au contrôle de légalité le : 28 MAI 2018